

Les îles du Finistère en route vers la transition énergétique

Molène. Située à environ 15 kilomètres au large du Conquet, elle est l'île principale d'un archipel du même nom. Comme ses consœurs également finistéennes Ouessant et Sein, elle fait partie des « Iles du Ponant », ainsi que de l'association du même nom. Et comme elles deux également, elle n'est pas raccordée au réseau électrique continental. Dans ces territoires, la production d'énergie se fait donc grâce à des centrales au fioul. Ce qui entraîne par conséquent un bilan carbone important pour ces îles. Par exemple, le facteur d'émission de gaz à effet de serre de Molène est 13 fois plus élevé que sur les îles connectées et le continent ! Le contexte s'avère donc favorable pour impulser des actions en faveur de la transition énergétique. En 2015, l'Association des Iles du Ponant a été lauréate de l'appel à projet de la Région Bretagne « Boucle Energétique Locale » pour les îles de Molène, Sein et Ouessant. Elle a été également retenue la même année pour l'appel à projet national « Territoires à énergie positive pour la croissance verte », pour le compte cette fois de cinq îles finistéennes : Batz, Molène, Ouessant, Sein et Saint-Nicolas des Glénans.

« Diminuer de 37% des émissions de Co2 »

Au menu de ses deux programmes, qui ont été officiellement lancés

le 6 septembre sur l'île Molène : réduction de l'utilisation des énergies fossiles, développement des énergies renouvelables, mise en place de nouveaux modes de consommation de l'énergie, proposition d'actions de maîtrise de l'énergie dans les bâtiments, notamment les bâtiments publics...

Ainsi, le programme « Boucle Energétique Locale », baptisé « Energ'Enez », prévoit un contrat d'objectifs et de moyens sur trois ans, afin d'aboutir à une forte réduction des consommations d'énergies fossiles, en s'appuyant sur cinq leviers : la réduction des consommations (suivi des habitants volontaires, enquêtes, programme d'amélioration de l'habitat), la production locale à partir d'énergies renouvelables (photovoltaïque, hydroliennes...), le pilotage, la gestion intelligente et le stockage de l'énergie (optimisation des heures creuses avec les compteurs Linky, synchronisation des consommations avec les moments de productions des énergies renouvelables...), la sensibilisation et la participation des usagers (organisation du « mois de l'énergie »...), et actions de prospections. « *On a pour objectif de diminuer de 37% les émissions totales de CO2 sur les trois îles* », souligne Denis Bredin, directeur de l'Association des Iles du Ponant.



L'îlot Ledenez Vras, juste en face de Molène, sur laquelle les cabanes de goémoniers seront réhabilitées et équipées de panneaux photovoltaïques. Photo : MEG/EB

Production d'énergies renouvelables, mais aussi réduction des déchets

Le programme « Territoire à énergie positive pour la croissance verte », sera axé quant à lui sur les économies d'énergie, la production d'énergies renouvelables, et la gestion des ressources naturelles. Ainsi par exemple, les appareils électroménagers énergivores de type frigo pourront être remplacés chez les particuliers grâce à une aide financière ; des ampoules à Led seront distribués pour l'ensemble des habitations; des kits « poulaillers » seront diffusés auprès des particuliers dans une optique de réduction des déchets ; l'éclairage public sera modernisé grâce au recours aux lampes à Led ; le Zéro Phyto sera adopté sur Ouessant...Sur l'archipel de Molène, des anciennes cabanes de l'îlot Ledenez Vras seront restaurées et équipées d'un générateur photovoltaïques, afin d'en faire notamment un « refuge de mer ». *«Le potentiel en énergies renouvelables existe sur les îles, et il est à développer »*, assure Denis Bredin. *« Ce sont des territoires propices à l'innovation, et de très bonnes ambassadrices pour la transition énergétiques »*, poursuit-il. *« On essaie de passer d'un grand retard, à une grande avance, et ce en quelques années. On sort aussi d'une logique de sécurité à une logique de projets, en impliquant également les habitants »*, estime quant à lui Denis Palluel, le maire de Ouessant. Une avancée qui permettra peut-être d'atteindre l'objectif ambitieux des 100% d'alimentation en énergies renouvelables visés pour 2030 par les différents acteurs du projets (Etat, Région, Département du Finistère, Ademe, Enedis, Sabella...), et qui pourrait faire éventuellement des

émules sur d'autres territoires, y compris, pourquoi pas, sur le continent !

Plus d'infos

<http://www.iles-du-ponant.com/>